

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Chantal Paris

<https://www.cadre21.org/membres/2f0dd8a3e919926b1a2c0215>

Date d'obtention : 2023-12-01 16:18:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une intervention rapide pour éviter la contagion de vidéo et photos et aussi protéger l'intégrité physique et morale de la personne victime. La distribution se propage assez vite pour causer bien des conséquences aux personnes impliquées. Les jeunes minimisent souvent ces actes et ne savent pas qu'ils peuvent avoir un dossier au criminel.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une intervention efficace et rapide afin de sécuriser la victime et de limiter la propagation. De plus, ça peut juste ralentir le phénomène car les jeunes se parlent entre eux et sauront les inconvénients (service policier) de ces actes. Intéressant de savoir qu'il faut jamais regarder les vidéos et photos.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

A toute la confidentialité du dossier de l'élève, de prendre en note les personnes impliquées, les rencontrer individuellement. Je dois mettre les gens en confiance, surtout sans jugement, même si la personne peut l'avoir fait à une autre reprise, faut remplir la trousse de la même façon qu'à la première fois.